Financement participatif : Des « cagnottes solidaires » sur Kengo

La plateforme bretonne de financement participatif Kengo propose durant cette période de crise un dispositif de « cagnotte solidaire », pour venir en aide aux acteurs locaux qui rencontrent des difficultés.

Zéro commission prélevée (hors frais techniques incompressibles de 3%), et chaque euro reversé. Voilà le fonctionnement des « cagnottes solidaires » mises en place par la plateforme bretonne de financement participatif Kengo. A destination des acteurs locaux en difficultés, elles peuvent permettre à des commerces locaux, des structures médicale ou paramédicale, des associations, ou encore des organisateurs d'événements de récolter des fonds, essentiels en cette période délicate. Les citoyens peuvent également lancer des cagnottes pour des tiers, qui recevront directement les fonds récoltés.

Parmi les cagnottes solidaires déjà en place, on peut signaler la cagnotte de la fondation SolidaRen, qui veut offrir des colis solidaires pour aider les rennais démunis, ou encore celle de la Cabane A Manger, un restaurant nature mobile qui est basé 6 mois dans l'année sur les bords de la Rance à Saint-Suliac et qui aurait dû ouvrir le 4 avril.

Pour en savoir plus : https://kengo.bz